

Vaughan, Seigle et Balthazar sur l'acquisition de Nimitech

Le sous-traitant aéronautique Lauak effectue l'acquisition de Nimitech, concepteur d'ensembles composites. Lauak est un sous-traitant de fabrication de pièces primaires, sous-ensembles et ensembles en métal et composite pour l'industrie aéronautique. Ses clients clés sont les avionneurs tels qu'Airbus, Dassault Aviation ou Embraer, ainsi que plusieurs équipementiers comme Daher, Liebherr, Safran et Stélia. Fondé en 1975, il réalise un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros et emploie aujourd'hui près de 1 400 personnes réparties sur cinq sites en Europe. De son côté, Nimitech est spécialisé dans la recherche, l'innovation et l'industrialisation de pièces et structures composites hautes performances pour l'aéronautique, l'espace et la défense. En 2017, il a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 millions d'euros, pour 30 salariés. **Vaughan Avocats** a conseillé Lauak avec **Bruno de Laportalière**, associé, **Thibault Fattori** et **Carole Levraut** en corporate ; **Lionel Agossou**, associé, et **Samir Mazari** en fiscal ; **Jean-Charles de Bellefon**, associé, et **Pauline Carrillo** en social. **Seigle Barrié et Associés** a épaulé les fondateurs de Nimitech avec **Pierre-François Muller**, associé. **Balthazar Associés** a assisté les actionnaires cédants avec **Véronique Lacatelle**, associée, et **Camille Mondolini**.